

Les Amis de la Pologne

REVUE MENSUELLE

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Abonnements :
France et Colonies :
5 francs par an.

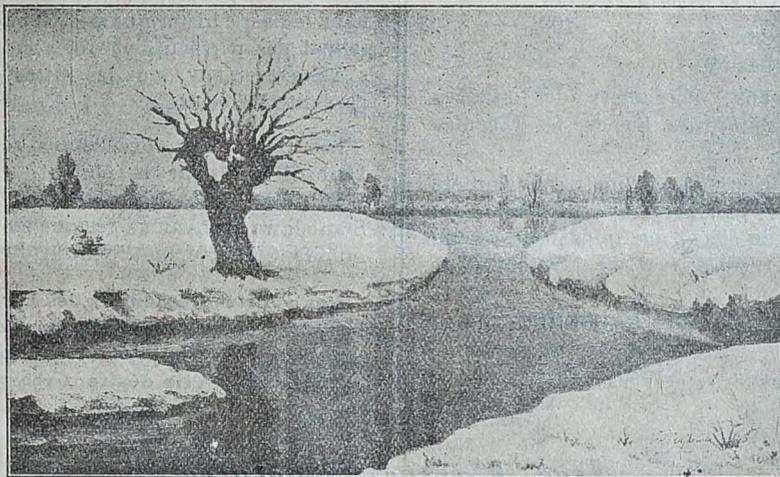
REDACTION & ADMINISTRATION :
16, Rue Abbé de l'Épée, PARIS-V^e
Compte de Chèques Postaux : PARIS 880-96,
Téléphone : Gobelins 62-10.

Abonnements :
Étranger :
7 francs par an.

SOMMAIRE

Des Primes, des Films, une Edition, des Cartes postales.
La Pologne consacrée grand Et à Genève.
Pologne, Roumanie, Yougoslavie.
Olga Boznanska. — Robert CHABRIÉ.
Le Traité Lithuano-Soviétique.

Le Dilemme Russo-Polonais. — Z.-L. ZALESKI.
Le nouveau Conseil d'Etat.
Les Rêves et l'Action des Etudiants Polonais. — S. SZPOTANSKI.
Pour nos éditions.
L'Action des Amis de la Pologne.



Paysage d'Hiver — Tableau de Félicie CZAJKOWSKA.

DES PRIMES

Des donateurs généreux nous mettent à même d'offrir à nos lecteurs de superbes primes :

D'abord, un ouvrage entraînant comme un roman d'aventures qui aurait pour théâtre le monde politique et diplomatique, plein de verve et de chaleur, abondant en renseignements précis et en raisonnements irréfutables, émouvant de passion patriotique, l'œuvre enfin d'un des polémistes dont la France contemporaine peut se glorifier :

André CHÉRADAME — *Les Vraies Raisons du Chaos Européen*. Un volume in-8, de 418 pages, accompagné de fac-similés de documents.

Puis, l'étude profonde qu'un des penseurs les plus distingués de la Pologne contemporaine a consacrée aux relations de la Pologne et de la Russie; une œuvre de haute portée politique et philosophique qui aide à comprendre les deux nations slaves à la fois, et l'une par l'autre; un livre qu'il n'est pas permis à un polonisant d'ignorer, et qu'il faut lire et relire :

Z. L. Zaleski, Délégué en France du Ministère polonais de l'Instruction Publique — *Le Dilemme Russo-Polonais*. (*Les deux conceptions de l'ordre et de la liberté*). Un volume in-8 de 232 pages.

Ces volumes seront adressés à titre absolument gracieux à qui en fera la demande aux « Amis de la Pologne », 16, rue de l'Abbé de l'Épée, Paris, (5^e).

DES FILMS

Les « Amis de la Pologne » pourront mettre désormais à la disposition de leurs collaborateurs les films suivants :

<i>Varsovie</i>	450 mètres
<i>Le palais de Wilanow</i>	250 —
<i>Kazimierz et Pulawy</i>	250 —
<i>Zakopane et les Tatras</i>	250 —
<i>Torun</i>	250 —
<i>La grande industrie à Lodz</i>	300 —
<i>Un concours hippique</i>	75 —
<i>Un champ de bataille de Poniatowski : Raszyn</i>	130 —
<i>Fêtes paysannes en l'honneur de Reymont</i> ..	175 —
<i>Danses polonaises</i>	200 —

Ces films sont de toute beauté.

Il sera facile, avec eux, d'organiser des séances polonaises, dans les Sociétés, les Écoles, les Cinémas populaires.

Les A. P. seront heureux de les mettre à l'entière disposition de leurs chers collaborateurs. Ils demandent seulement que ces films ne soient manipulés que par un opérateur expérimenté, et qu'ils leur soient retournés le lendemain de la séance.

Ils peuvent ajouter aux films des CAUSERIES sur les sujets représentés.

Hâtez-vous d'écrire pour les retenir d'avance.

Une nouvelle Édition

En mémoire du très grand écrivain récemment décédé, les « Amis de la Pologne » viennent d'éditer les

Pages Choisies, d'Étienne ZEROMSKI

(avec un portrait de l'auteur)

Ces pages ont été prises dans les principales œuvres de l'écrivain : *les Travaux de Sisyphé, les Sans-Foyer, les Cendres, Tout et Rien, le Vent de la Mer*, et les *Nouvelles*. On y retrouve les faces si diverses du talent de Zeromski : son amour de la nature, sa pitié pour les humbles, son intérêt pour le passé historique de la Pologne. On y frissonne au rappel des persécutions qui accablèrent les Polonais, on s'exalte avec eux dans les luttes pour la liberté et dans l'ardente fraternité.

Les traductions, excellentes, sont dues à **Stanislawa Hulanicka**, pour la plupart, et à **C. Giustiniani-Kepinska**. Une Préface concise mais substantielle de **Stanislawa HULANICKA** résume en une langue élégante ce qu'il faut (absolument !) savoir du magnifique artiste.

Nos comités Régionaux, les Directeurs de nos groupes scolaires et tous nos collaborateurs sont instamment priés de nous faire savoir combien d'exemplaires de cette brochure ils désirent recevoir,

Des Cartes Postales

Les « Amis de la Pologne » disposent maintenant d'un riche choix de cartes postales polonaises.

Tirées sur papier de luxe, à l'héliogravure, d'après les clichés du maître photographe BULHAK, elles sont aussi belles qu'on peut le souhaiter.

La Secrétaire Générale des A. P., M^{me} Rosa BAILLY, a demandé à la grande Maison d'éditions polonaises, la « RUCH » que ces cartes soient cédées à l'Association, à prix coûtant. Pour l'amour de la patrie polonaise, les Directeurs ont laissé de côté toute idée de commerce, et non seulement n'ont rien voulu gagner à la transaction, mais ils ont consenti à y perdre quelque peu....

Ces jolies cartes reviennent aux A. P., vu la dépréciation du franc, à 0 fr. 20 la pièce.

C'est pour le même prix qu'ils vous les offrent

Il existe aux bureaux des A. P. **quarante sortes de vues** : Varsovie l'élégante ; l'antique et grave Wilno ; l'étrange, la fantastique Lublin avec des éclairages crus sur des monuments qui font rêver à l'Orient....

Vos vœux de Jour de l'An, adressez-les sur des cartes de Pologne. Nous attendons votre commande.

La douzaine de cartes, franco 2 fr. 50



La Pologne consacrée Grand État à Genève

La journée du 17 septembre 1926 a été pour la Pologne une journée historique, la journée de la résurrection morale de l'État polonais entre les autres États.

La Pologne avait bien obtenu son indépendance au Traité de Versailles, mais on la considérait avec la méfiance qui s'attache aux jeunes. Depuis cent ans, on avait si bien pris l'habitude de ne plus penser à l'antique nation qui remplit de sa gloire le Moyen-Age et la Renaissance ! D'autre part, ressuscitée en même temps que des voisins tels que l'Esthonie, la Livonie, la Finlande, elle était regardée comme un de ces « petits » États qui provoquent beaucoup de sympathie et assez peu d'intérêt.

Bien des campagnes de presse stipendiées par ses ennemis, à l'étranger ou hélas, dans notre propre pays, au cours de ces années dernières, ont essayé de nous montrer en elle une nation impérialiste quand elle se défendait contre les Soviets, — militariste quand elle se créait la force armée indispensable à la sécurité de toute nation, — éprise d'aventures quand elle cherchait à se donner un gouvernement conforme à ses besoins. Les incidents inévitables au cours de ce travail de création gigantesque qu'elle a mené si vite à bonne fin, ont été par ses ennemis grossis, déformés, tournés en calomnies.

En somme, la Pologne ayant reconquis la liberté, avait à mener une autre lutte, pacifique celle-là, mais non moins ardente, pour recouvrer sa place dans l'opinion publique.

Elle a su calmer, avec une prudence patiente et souriante, la mauvaise humeur de certains de ses voisins ; elle s'est attachée les uns et les autres par une série d'alliances, de pactes et de conventions. Les pièges que lui tendaient les Allemands à l'Ouest, les Soviets à l'Est, elle les a évités : sa bonne foi et son désir de la paix sont apparus chaque fois plus éclatants.

Les Amis de la Pologne ont noté l'une après l'autre les victoires qu'elle remportait dans la diplomatie, et sur les difficultés qui se présentaient à sa reconstitution nationale. Ils peuvent proclamer bien haut, en s'appuyant sur mille preuves, que si la Pologne est aujourd'hui traitée en grand État à Genève et dans le monde, elle le doit à sa

patience, à sa sagesse, à son courage. Elle le doit à elle-même.

Et la vérité a fini par apparaître aux yeux les plus prévenus : la Pologne est un pays de 30 millions d'habitants, avec un excédent annuel d'un demi-million de naissances ; — la Pologne occupe une situation géographique qui fait d'elle l'intermédiaire entre l'Europe occidentale et la vaste Russie, au point de vue économique et politique ; — sa race et sa culture la mettent à même de comprendre à la fois les Slaves et les Latins et de servir entre eux de trait d'union ; — ses traditions, de même que l'intelligence de ses hommes d'État, l'ont amenée à constituer le pivot d'une formidable confédération qui englobera plus de 80 millions d'hommes en comprenant avec la Pologne les États baltes, la Finlande, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Yougo-Slavie.

Un tel État ne pouvait pas ne pas entrer au Conseil de la Société des Nations. Cette Société, sur laquelle le monde fonde tellement d'espairs, se fût niée elle-même si elle n'eût pas accueilli la Pologne, cette force matérielle et morale, — la Pologne, *cette Puissance*.

La Société des Nations l'a compris. Elle a rompu avec les préjugés, non pas tout à fait, mais presque entièrement. Si elle n'a pas donné à la Pologne le siège permanent auquel elle avait droit, du moins elle lui a accordé un siège semi permanent avec le droit de rééligibilité. En trois ans, la Pologne saura consolider sa position, nous avons pleine confiance en l'avenir !

Mais ce qui a fait de la séance du 17 septembre un triomphe pour la Pologne, ce sont les conditions des scrutins.

Le siège de trois ans lui a été accordé par 41 voix sur 49, c'est-à-dire à l'unanimité, si l'on excepte ces moroses clients de l'Allemagne que sont la Suède ou la Hollande. L'Allemagne elle-même a voté pour la Pologne. La sympathique Roumanie n'obtint un siège analogue que par 30 voix.

Quant à la demande de rééligibilité, elle nécessita une majorité des 2/3 des voix,

La Pologne fut le seul pays à l'obtenir, et elle l'obtint avec un surplus de 6 voix. Une véritable ovation en son honneur accueillit le résultat du vote.

C'est donc le monde entier qui, par les acclamations de ses délégués, félicite enfin la Nation polonaise du magnifique labeur accompli au cours des sept dernières années.

Quel sera le rôle de la Pologne au Conseil de la Société des Nations ?

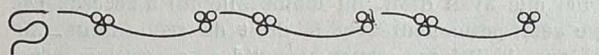
L'Allemagne, en entrant au Conseil, va poser à nouveau les questions de Dantzig, de la Sibirie, des minorités allemandes en Pologne. La Pologne sera là pour y répondre, et ces brûlantes, ces dangereuses questions pourront être liquidées à huis clos, pour le plus grand bien de la paix européenne.

Si nous avons pu craindre, avec l'entrée de l'Allemagne à la Société des Nations, que le but même de cette Société ne soit oublié, nous voici rassurés par l'admission de la Pologne. Elle partage ce désir de paix que nous avons tous, car non seulement elle a besoin de la paix pour sa consolidation, mais encore elle la veut de toutes ses puissances spirituelles, comme elle l'a toujours voulue, elle, l'antique Nation qui n'a jamais commis, au cours de sa longue histoire, une seule guerre de conquête.

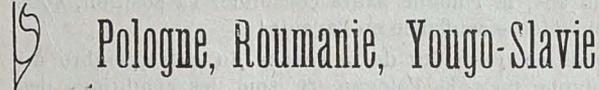
Elle y défendra les Etats Baltes qui ne sont pas représentés au Conseil de la S. D. N., et dissipera les menaces qu'élève déjà contre eux le traité germano-soviétique.

La Russie des Soviets est hostile à l'Assemblée de Genève : la Pologne s'emploiera à rapprocher la Russie de la S. D. N. et, en tout cas, à contrebalancer dans les Etats de l'Europe centrale la propagande des Soviets.

Grande tâche que celle qui échoit maintenant à la Pologne ! Autant, et plus peut-être que tout autre Etat, elle sera responsable de l'équilibre européen. Mais cette tâche a toujours été la sienne, et toujours elle a trouvé dans son généreux cœur les forces nécessaires au bien de l'Europe. Grande tâche, mais grande Nation : nous faisons toute confiance à la Pologne.



Pologne, Roumanie, Yougo-Slavie



La Pologne, consolidant sa situation dans le centre européen, a renouvelé cette année son traité d'alliance avec la Roumanie et en a signé un autre avec le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Le traité polono-roumain, en vigueur depuis cinq ans, expirait le 3 Mars. Il avait été conclu aussi tôt que possible et avant même que des relations réelles se soient

établies entre les deux Etats. C'est qu'il était commandé par la nécessité. Pologne et Roumanie voisinaient par leurs frontières ; la Roumanie n'avait accès à la Mer Baltique que par la Pologne, et la Pologne n'avait accès à la Mer Noire que par la Roumanie. La civilisation des deux pays avait la même origine : Rome. Au temps de l'indépendance polonaise les deux peuples avaient souvent collaboré.

On a vu au cours de ces cinq dernières années, combien Pologne et Roumanie avaient eu raison de s'entendre dès l'abord : les relations de toutes sortes se sont multipliées entre elles, commerciales aussi bien que culturelles. Les Roumains ont envoyé en Pologne diverses délégations : leurs parlementaires, de nombreux savants, un groupe de journalistes, et enfin leurs Souverains. En Roumanie se sont rendus un important groupe parlementaire, et des industriels à la foire de Chisinau, où ils constatèrent la prospérité de Bessarabie redevenue roumaine ; les techniciens polonais du pétrole ont prêté le concours de leur science et de leur expérience au Congrès international des Forages qui s'est tenu en Roumanie ; le Chef de l'Etat polonais s'est rendu à Bucarest.

De part et d'autre, l'accueil a été des plus chaleureux. De part et d'autre, on s'est rendu compte que l'entente polono-roumaine constituait un bloc de près de 50 millions d'habitants sur l'immense territoire qui va de la Mer Baltique à la Mer Noire.

Précieux gage de paix pour l'Europe ; et si un conflit devait tout de même survenir, précieux gage de paix et d'indépendance pour la Pologne et la Roumanie.

Le 18 Septembre dernier deux traités ont été passés à Genève entre la Pologne et la Yougo-Slavie. L'un est un pacte d'amitié, valable pour trois ans, et l'autre un traité de conciliation et d'arbitrage, obligatoire pour cinq ans et renouvelable automatiquement pour cinq autres années, s'il n'est pas dénoncé douze mois avant son extinction.

Il était naturel que les deux grands Etats slaves Pologne et Yougo-Slavie, se rapprochassent. Cela était conforme aussi à la grande politique d'union inaugurée par la Pologne dès sa résurrection. Les deux traités du 18 décembre complètent celui du 23 avril 1923 avec la Tchéco-Slovaquie et celui du 26 Mars 1926 avec la Roumanie.

Mais ce qu'il y a de particulièrement remarquable, c'est que le traité polono-yougo-slave a été signé à Genève sous les auspices de la Société des Nations. Ce fait lui donne sa véritable portée : il n'a aucun caractère agressif, bien au contraire. Son objectif unique est le développement de la collaboration économique des deux Etats, et la marque de leur entente pour une politique de paix.

L'autorité de la Société des Nations en a été raffermie. Elle en a remercié la Pologne par le vote qui lui accorde son siège de trois ans, et le droit de rééligibilité, presque à l'unanimité des délégués et au cours d'une véritable ovation.

FIGURES POLONAISES

Olga BOZNANSKA



Il y a au fond d'une vaste cour, dans une maison d'artistes du Boulevard Montparnasse, un atelier bien connu de tous les Amis de la Pologne et du grand art ; c'est là que travaille, avec une persévérance opiniâtre et souriante, Mademoiselle Olga Boznanska. Le cadre est saisissant dans sa simplicité : tant de merveilles s'y trouvent entassées. Le regard hésite entre les chefs-d'œuvre et l'on serait pris d'une sorte d'émotion, presque de crainte religieuse, faite d'admiration et de respect, si l'accueil délicatement hospitalier de l'illustre peintresse ne mettait tout de suite le visiteur à l'aise.

Nous ne ferons pas aux *Amis de la Pologne* l'injure de leur offrir une notice sur le talent de Mademoiselle Boznanska et surtout nous ne lui ferons pas à elle-même l'affront de sembler présenter son œuvre à un cénacle très au courant de toutes les manifestations esthétiques contemporaines.

Celle qui, depuis plus de vingt ans, ne compte que des triomphes, qui enthousiasma le public cultivé de Cracovie, de Vienne, de Munich et de Berlin, avant de venir se fixer sur notre sol et d'en être l'ornement ; celle qui, malgré elle et n'en déplaise à son exquise modestie, fit la gloire de notre *Société Nationale* de Paris et dont les vapoureux portraits d'un coloris aux teintes subtiles, d'un art raffiné, idéaliste et essentiellement aristocratique, attirent tous les ans une foule de connaisseurs fervents ; celle qui a enrichi notre musée du Luxembourg de toiles que les générations futures iront contempler au Louvre et dans les grandes galeries d'art européennes, celle-là plane au-dessus des éloges, de même qu'autrefois les déesses de l'Olympe planaient au-dessus des âges. A peine a-t-on franchi le seuil de l'atelier que l'on se sent sous l'empire d'un enchantement indéfinissable : loin des bruits du monde qui expirent à la porte, on se croit affranchi des lois humaines de l'espace et du temps. Une sérénité infinie règne en ce lieu, une atmosphère élyséenne vous y enveloppe. On ne se lasse pas d'écouter une voix chantante et mélodieuse traduisant, avec la plus subtile précision, les moindres impressions et les mille émotions successives d'une âme tendre et vibrante qui, comme une lyre éolienne, résonne à tous les souffles du sentiment.

Les proportions menues de sa personne fluette, l'harmonie de ses mouvements, le caractère de distinction et de spiritualité qui lui est propre, son teint très pâle faisant ressortir la splendeur du regard, ses traits fins si bien encadrés d'une riche chevelure châtaine, coiffée avec la plus originale sobriété, constituent autant de preuves affirmatives que chez Mademoiselle Boznanska, l'esprit et l'âme surtout règnent en maîtres : cela s'avère encore non seulement par les manifestations abstraites de sa personnalité mais par tout ce qui touche à l'organisation quotidienne de sa vie entièrement consacrée au Culte du Beau.

La conversation de Mademoiselle Boznanska est très prenante, pittoresque, faite de cordialité et aussi d'une sorte de causticité enjouée : auprès d'elle, les heures s'envolent sans qu'on s'aperçoive de leur fuite.

Les joies pures de l'amitié tiennent une large place dans ses propos : elle a su, en effet, s'attacher d'indéfectibles affections tant à Paris qu'en Pologne ; c'est cependant en Pologne que son cœur paraît avoir trouvé les liens les plus forts, ceux qu'apporte en son printemps, la première jeunesse...

Avec quelle douce ardeur élève-t-elle insensiblement le ton de sa voix berceuse, lorsqu'elle vante la grâce de telle

princesse dont elle garde jalousement la chère photographie, ou bien lorsqu'elle s'attendrit au souvenir des comtes Puslowski, des amis de toujours, résidant en Galicie, et dont l'un, le comte Xavier, lui a inspiré le plus prestigieux peut-être de tous ses portraits.

Le sublime *Emile Verhaeren* fut aussi de ses familiers : cette âme idéaliste et d'une sensibilité frémissante était l'image de son âme à elle. Aussi le pinceau de l'artiste se surpassa-t-il pour éterniser, en quelque sorte, sur la toile, le génie du poète et donner la vie plastique au lyrisme de son inspiration : attestation nouvelle, après mille autres, de l'étroite parenté des arts.

A propos de *Verhaeren*, nous eûmes un jour — c'était pendant la guerre — l'heureuse occasion de pouvoir prendre à la dérobée, peu de temps après la mort du maître, une insignifiante photographie de la tombe où il reposait, au cimetière d'*Adinkerque*, près de *La Panne* (résidence du roi Albert) sur la mince bande de terre belge restée libre.

Ce modeste instantané est pour nous un souvenir précieux. Aux yeux de l'éminente amie du Chantre des Flandres, cette humble chose dont nous lui fîmes présent, devint une relique sainte, d'un prix inestimable. Combien il contient de trésors analogues, l'antique portefeuille, si bourré, qui est comme le sanctuaire du passé pour tout ce que chérit Mademoiselle Boznanska.

Personne véritablement digne de provoquer et de retenir

l'attachement d'autrui par son aménité et sa réelle bonté, elle intéresse encore par la souplesse harmonieuse d'une psychologie féminine pleine de contrastes : aristocrate jusqu'aux moelles, elle n'en professe pas moins en politique des opinions très avancées, socialistes, presque révolutionnaires ; religieuse et croyante, elle admet, avec un éclectisme plein d'indulgence, la légitimité des théories philosophiques les plus osées, sans faire le moindre effort d'adaptation : rien ne paraît pouvoir scandaliser son âme pure et hardie, ardente et résignée ; très polonaise, ayant ancré au cœur l'amour du pays natal, surtout de cette Galicie, ancien asile des plus fastueux aristocrates du monde, elle n'en prend pas moins plaisir à railler parfois, sur un ton d'ironie souriante ou navrée, certains côtés de tempérament de ses compatriotes tels que leur affectivité un peu turbulente et l'hypertrophie de leur sens critique.

D'aucuns s'étonnèrent et même se scandalisèrent, faute d'avoir suffisamment étudié cette attitude intellectuelle que la souplesse slave sait allier à une foi tenace dans l'idéal national, et qui fait de Mademoiselle Boznanska, sans compter les autres mérites captivants de sa personnalité, un modèle accompli de grâce spirituelle toute d'imprévu et de nuances.

ROBERT CHABRIÉ-TOMASZEWICZ.

Le Traité Lithuano-Soviétique

Une écharde dans la chair vive de la Pologne, c'est la Lithuanie, si petite mais si agressive.

Elle s'est déclarée en état de guerre avec la Pologne. La Pologne se considère en état de paix avec tous ses voisins, la Lithuanie comprise.

Pour se battre, il faut être deux...

Les armes restent donc au fourreau. Mais la petite nation s'ingénie à tourmenter le grand Etat, qui oppose à ses injures, à ses mauvais procédés, le calme des forts.

Les Polonais attendent patiemment que la Lithuanie s'apaise et comprenne enfin que sa sécurité et sa prospérité sont intimement liées à celles de la Pologne.

Ils concurent quelques espoirs, en septembre, lorsque le nouveau gouvernement lithuanien abolit l'état de siège qui pesait si lourdement sur les minorités polonaises et juives. Mais si le nouveau gouvernement continua à annuler les pires mesures du précédent, il ne présenta pas de plan d'action ni de programme. Les partis eurent beau jeu, et les passions politiques se donnèrent libre cours, en face d'un pays incapable de payer les impôts, victime d'une mauvaise récolte et de chômage.

Le 26 septembre, un épouvantable massacre de Polonais

eut lieu à Kowno. Des bandes lithuaniennes, composées en grande partie d'étudiants, assaillirent la foule à l'Eglise de la Sainte-Trinité, à coups de revolver. Le nombre des victimes dépassa cinq cents. La police lithuanienne ne parut que plusieurs heures après !

A cette explosion sauvage de xénophobie répondit le surlendemain la signature d'un Traité lithuano-soviétique, à Moscou.

Traité de non-agression et de neutralité...

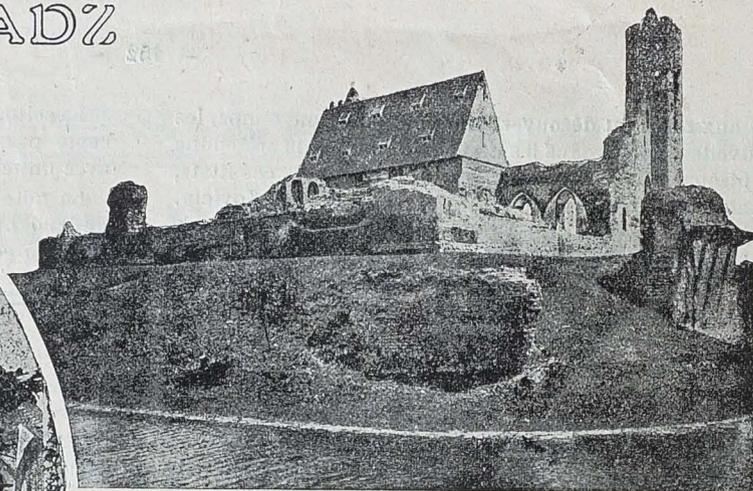
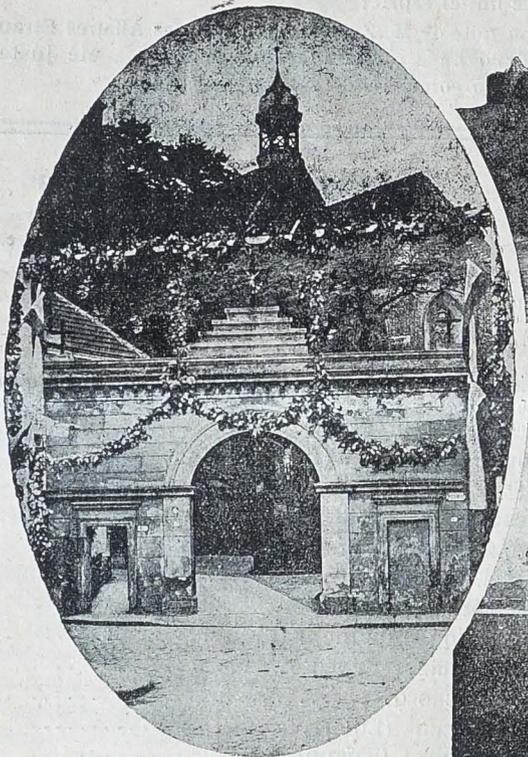
La Lithuanie, en le signant, fait le jeu des Soviets contre la Société des Nations.

En effet, le principe de neutralité réciproque est contraire au statut de la S. D. N. Adopté par la majorité des Etats, il amènerait la S. D. N. à l'impuissance, en la privant de toute capacité d'action et même de la possibilité de démonstration collective.

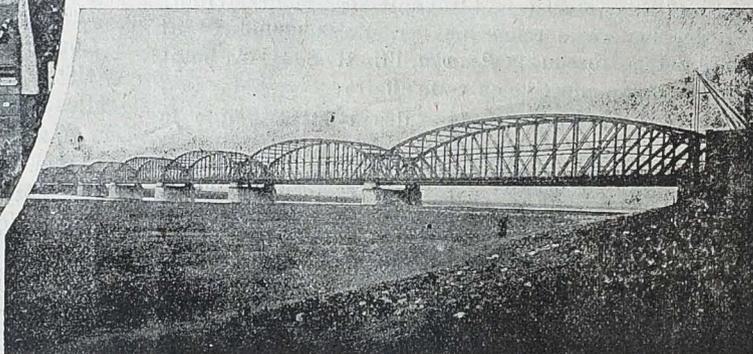
La diplomatie soviétique a travaillé plus d'une année à briser la solidarité des Etats et des nations Baltiques. La première tentative avait été dirigée vers la Pologne : elle avait pour but de l'éblouir par les attraits d'une entente spéciale polono-soviétique et de lui extorquer ainsi son désintéressement dans les questions Baltiques. Mais le

GRUDZIADZ

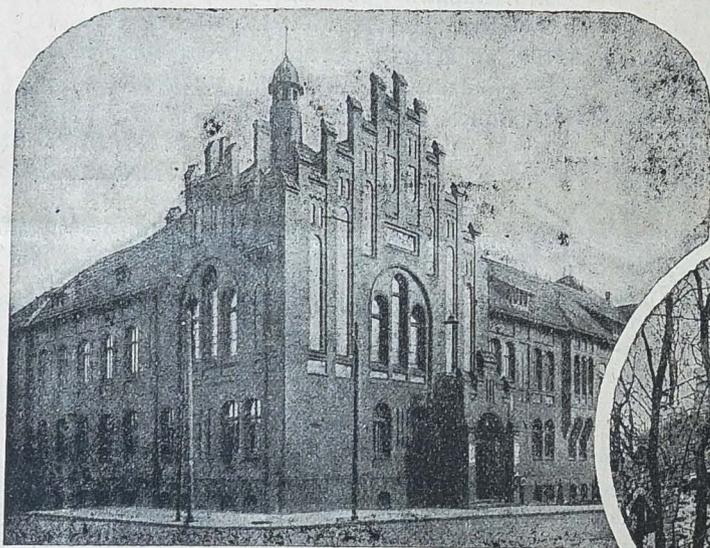
Une Porte de la Ville.



Ruines du Château des Chevaliers Teutoniques.

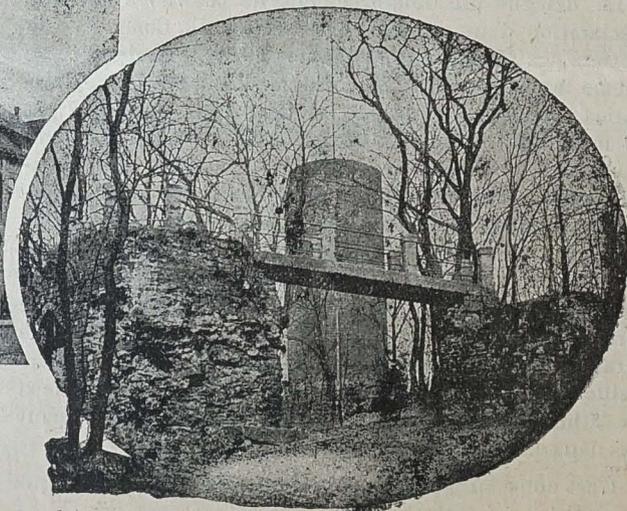


Le Pont du Chemin de fer sur la Vistule.



La Maison du STAROSTE.

Ruines.



pot aux roses fut découvert trop tôt ; en même temps, les nouvelles semées dans les Etats baltiques sur la prétendue trahison par la Pologne de son amitié envers ces Etats, démontra clairement le but de la politique des Soviets. Depuis lors, c'est-à-dire depuis le début du printemps de cette année, cette politique est ouvertement dirigée vers la dissolution de toute entente, de toute combinaison entre Etats et nations de la Baltique, vers l'isolement de chaque Etat, de manière à le rendre dépendant, chacun à part, de l'U. R. S. S. L'Esthonie, il est vrai, ne s'est pas laissée dépraver ; mais les autres Etats baltiques ont été amenés par tentation ou par menace, à traiter séparément. Jusqu'à présent, aucune de ces négociations particulières n'a amené à un résultat positif et c'est à la Lithuanie qu'incombe l'honneur douteux d'avoir ouvertement rompu avec l'ensemble des nations des Etats baltiques.

De quel prix la Russie des Soviets a-t-elle payé cette défection ? Elle autorise la Lithuanie à reprendre Wilno ! Du reste, comme le remarque l'organe officiel du parti communiste à Moscou, la *Prawda*, l'U. R. S. S. n'a point promis son aide effective en cette affaire.

C'est pour le plus illusoire des avantages que la Lithuanie a rompu avec le bloc baltique, s'est dressée contre la S. D. N., a provoqué la Pologne, et s'est mise au service des Soviets.

La question de Wilno est donc posée à nouveau par la Lithuanie. Le gouvernement polonais ne s'en affecte pas. Il n'a pas même voulu protester auprès des Soviets contre cette provocation. Il s'est borné à leur rappeler que si les Soviets, en 1920, avaient donné à la Lithuanie ce territoire de Wilno qui ne leur appartenait pas, plus tard, en signant le Traité de Riga, ils avaient reconnu la frontière polono-lithuanienne.

En seraient-ils donc à renier le Traité de Riga ?

Quant à la Lithuanie, elle s'est adressée jadis à la Conférence des Ambassadeurs pour que celle-ci se prononçât sur l'attribution des territoires en litige, en vertu du droit que lui confère l'article 87 du Traité de Versailles.

Le délégué du Gouvernement de Kowno a fait une déclaration dans ce sens à la séance du Conseil de la Société des Nations, le 13 janvier 1922 : il l'a déposée en même temps par écrit. M. Sidzikauskas a fait une déclaration analogue à la séance du Conseil de la S. D. N. le 17 mars 1922. Enfin M. Galwanaukas, comme Président du Conseil et Ministre des Affaires Etrangères de Lithuanie, a adressé de Kowno, le 18 novembre 1922, à M. Poincaré, président de la Conférence des Ambassadeurs, une note où il prie la Conférence de fixer la frontière orientale de la Lithuanie. Étant en possession d'une note analogue du Gouvernement Polonais du 15 février 1923, la Grande Bretagne, la France, l'Italie et le Japon, en qualité de Grandes Puissances alliées, signataires du Traité de Versailles, ont tranché le litige territorial entre la Pologne et la Lithuanie d'une manière définitive et obligatoire pour les deux parties.

C'est donc sur la demande réitérée de la Lithuanie que la question a été résolue.

La solution n'étant pas à son goût, la Lithuanie ne l'accepte pas. Les rapports internationaux sont-ils possibles avec un tel esprit ?

La note de M. Zaleski, ministre des Affaires Etrangères de Pologne, à propos de ces incidents, a été juste une mise au point. Ils ne valaient pas plus.

Pour notre fonds d'Édition

M. THURIN (Cluses).....	10'
M ^{lle} LEGAY (Roubaix).....	10
M. OSTROWSKI (Épinal).....	5
M. Olivier MARTIN.....	5
M ^{lle} Charlotte POUILLET.....	14, 45
M ^{me} André CHARTIER.....	5
Comtesse SKARBEB (Lwow).....	120
M ^{lle} KRAJEWSKA.....	5
Les Élèves de 2 ^e B, au LYCÉE DE JEUNES FILLES d'Oran (par M ^{lle} BENHAMON).....	26
Abbé DEMATHIEU.....	45
M. VIMEUX (Nice).....	5
L'enveloppe (jaune).....	10
M ^{me} BARRETT-SPALIKOWSKA.....	25
M ^{lle} DUCROCC.....	5
M ^{lle} GUERRE (Lille).....	5
M. COLONNA (Saïgon).....	15
M. SKOCZYNSKI (Nantes).....	10
M ^{lle} Denise FEYT (La Bastide Murat).....	15
M. GLUKSMAN-RODANSKI (Lyon).....	5
M. KRYK.....	13
M ^{lle} MONKIEWICZ.....	5
M. PILINSKI.....	5
M. Robert CHABRIÉ.....	2
M ^{lle} BALLON.....	5
M ^{me} MANGE-HAUKE.....	5
M. GALICHET.....	5
M. WESTCOTT.....	5
M. Pierre GUILLON (Poitiers).....	2, 50
M ^{lle} KIJUC (Wilno).....	32, 50
M ^{lle} CURK (Alger).....	10
L'enveloppe (bleue).....	10
M. VIEUX (Nantes).....	5
Abbé FLAMENT.....	5
Lieutenant Lucien COCHAIN.....	5
M ^{lle} Sylvie COLLET (Jujurioux).....	5
M ^{lle} ESCOFFIER (id.).....	5
Anonyme (id.).....	2, 50
M ^{lle} DE GONTAUT-BIRON.....	45
M. GUILLON.....	5
M ^{lle} MICHOTTE.....	5
M ^{lle} LE BAIL.....	15

Le Dilemme Russo-Polonais

De l'ouvrage si riche en idées que nous avons la joie de pouvoir offrir à ceux qui s'intéressent aux graves problèmes de l'Est européen, nous extrayons deux analyses, courtes mais serrées, qui aideront à comprendre quelles différences fondamentales existent entre Polonais et Russes, que nous voyons si souvent confondre entre eux.

La passivité et la discontinuité de l'effort, si caractéristique de toute l'existence russe, engendrent naturellement cette insouciance pessimiste, tellement différente de l'insouciance optimiste du Polonais. Là où le Russe profère : *Nitchevo*, le Polonais dit : *Jakos to bedzie* (Cela se fera). Les deux expressions sont équivalentes en ce qu'elles s'emploient comme une sorte d'encouragement ou de vague consolation. Mais si le mot polonais exprime un optimisme exagéré et insouciant : la certitude d'un résultat possible sans s'inquiéter des moyens pour l'obtenir, le *nitchevo* russe est essentiellement pessimiste et contient un mélange indéfini de générosité un peu dédaigneuse et de mépris pessimiste pour tout effort laborieux et persévérant. Le Polonais se console en affirmant plus qu'il ne peut, — le Russe en niant plus qu'il ne doit.

* * *

Il existe une opposition essentielle des deux conceptions russe et polonaise de l'ordre et de la liberté. Cette opposition se reflète dans les deux termes que possèdent les langues russe et polonaise pour désigner la liberté : *swoboda* et *wolnosc*.

Le premier veut dire la liberté du *pouvoir faire*, la liberté négative, le manque d'obstacles par excellence ; elle évoque presque nécessairement un espace vide et sans bornes où toute possibilité humaine peut se réaliser ou

ne pas se réaliser. Le terme *wolnosc*, au contraire, ce mot dont la racine est la même que celle de *wola* (la volonté), désigne avant tout la liberté du *vouloir*, l'action. Elle évoque non plus l'idée de liberté négative et pour ainsi dire spaciale, mais bien plutôt une liberté dynamique, un foyer d'énergie créatrice ou tout simplement une volonté autonome qui se réalise, sinon matériellement, du moins moralement par un acte intérieur.

Or, c'est vers la *swoboda* que s'orienta avant tout l'esprit russe et c'est la *wolnosc* que l'esprit polonais tend à réaliser et à organiser à travers toutes les péripéties historiques. Ainsi « l'homme éternel » russe, pour employer cette expression d'Adam Mickiewicz, portant sur ses larges épaules le fardeau immense de son long esclavage, dirige ses pas vers cette liberté infinie et vide, bleuisant comme l'air des horizons lointains. Et comme l'Atala Princeps dans le conte célèbre de Garchine, il préférerait peut-être, dans un élan suprême, mourir en brisant le cadre rigide et les conditions mêmes de son existence, que de vivre dans la prison d'une réalité définie et d'un espace limité.

« L'homme éternel » de la Pologne ayant déjà éprouvé l'ivresse et les dangers des « libertés », semble vouloir atteindre avant tout l'ardente sérénité de la réalisation, c'est-à-dire l'épanouissement libre et socialement coordonné de son rythme intérieur, de ce « *lad* » vivant qui signifie à la fois l'ordre et la beauté.

Cette double opposition (ordre-liberté) qui demeure au centre des deux traditions nationales, fut en quelque sorte projetée au dehors et réalisée au cours des siècles dans ce contraste de la politique polonaise de l'Union, et de la politique russe de l'Unification.

ZYGMUNT L. ZALESKI.

Un Conseil d'État polonais

Le Président de la République polonaise vient, en vertu des pleins pouvoirs que la Diète lui a récemment accordés, de créer un nouvel organe d'État, d'une grande importance : un Conseil d'État, qui a pour mission de donner un avis consultatif sur les propositions de lois et les projets d'ordonnance du pouvoir exécutif.

Il y a longtemps qu'on éprouvait en Pologne le besoin d'un organe spécial, qui garantirait la continuité de l'œuvre législative et en assurerait la bonne tenue au

point de vue juridique. Aussi existait-il jusqu'à ce jour des conseils fonctionnant auprès des différents ministères : leur multiplicité n'a pas été sans causer quelques mécomptes et beaucoup de bons esprits estimaient indispensable de supprimer ces comités pour les remplacer par un organe unique.

Certains groupements parlementaires avaient, au cours des récents débats de la Diète, opposé aux projets gouvernementaux, des projets comprenant entre autres la création d'un Conseil d'État organisé à la française et celle d'un Tribunal constitutionnel analogue à la Cour suprême des États-Unis.

Mais le projet des pleins pouvoirs du gouvernement ne pouvait guère s'en accommoder. Leur activité aurait entravé celle du gouvernement, en entraînant la procédure légale que les circonstances présentes veulent rapide et souple. Le gouvernement ne pouvait admettre que ces institutions s'approprient des prérogatives auxquelles précisément les Chambres venaient de renoncer.

De là l'initiative du gouvernement d'instituer par voie d'ordonnance un organe consultatif qui n'aura ni la possibilité de faire échec au gouvernement ni le droit d'ini-

tiative, mais qui se bornera à préparer ou éclairer ses décisions. De là aussi son nom exact: *Conseil juridique d'État*, bien que par abréviation on dise seulement: Conseil d'État.

Il est composé de conseillers ordinaires, extraordinaires et de rapporteurs. Les premiers sont nommés par le Président de la République sur la proposition du Conseil des Ministres et sont recrutés parmi des personnalités ayant une connaissance approfondie du droit et des affaires de l'État. Les seconds sont nommés par le Ministre de la



Jeunes Ouvrières Polonaises en France.

justice et choisis parmi des personnalités ayant une connaissance spéciale de l'administration.

Les conseillers ordinaires prennent part aux séances et émettent un avis écrit sur les projets de lois qui sont soumis au Conseil. Les conseillers extraordinaires n'assistent qu'aux séances où sont débattues des questions de leur compétence.

Tous les projets de lois ou d'ordonnance doivent être soumis au Conseil d'État avant d'être examinés par le conseil des ministres qui donne son avis sur leur consti-

tutionnalité, leur concordance avec le reste de la législation en vigueur et la technique administrative.

On voit que le Conseil d'État polonais diffère très sensiblement du Conseil d'État français. En France comme en Pologne le conseil est nommé par le pouvoir exécutif et il n'est saisi que par le Chef de l'État ou ses ministres; mais l'avis du Conseil polonais n'étant pas obligatoire, le gouvernement ne peut y faire appel pour couvrir sa responsabilité et le Conseil polonais n'est pas le tribunal suprême administratif.



Le Rêve et l'Action des Etudiants Polonais.

IL Y A UN SIÈCLE (1)

Il y a un siècle, à Vilno, un groupe de six étudiants, dont Mickiewicz, se forma parmi les étudiants de première année. Ce furent là les fondateurs et le noyau de la Société secrète qui prit naissance en octobre 1817 et dont l'histoire devait être intimement liée à un des plus grands procès politiques de la Lithuanie contemporaine. Toute la première jeunesse de Mickiewicz s'étant écoulée dans les cadres de cette société, nous ne pouvons faire autrement que de dire quelques mots de l'idée et de l'espoir qui présidèrent à sa formation et à son développement.

Cette société avait pris le nom de *Philomathique*. Ce nom est une indication. Emprunté à une société de Vilno, vite éteinte, fondée en 1808, il provient directement du XVIII^e siècle et de la France.

La *Société Philomathique de Paris*, fondée en 1788, était un rameau de la vaste organisation créée par les savants du XVIII^e siècle et ayant pour but la propagation des idées nouvelles dans le grand public. A l'encontre du *Musée Littéraire* (1780), du *Musée Scientifique* (1781) et d'autres, qui s'adressaient au public, la *Société Philomathique de Paris* n'existait que pour ses membres, jeunes mathématiciens et naturalistes, qui se réunissaient périodiquement pour se tenir mutuellement au courant des nouvelles théories et découvertes. Quand la Terreur eut supprimé toutes les anciennes universités, collèges, académies et sociétés littéraires, la *Société Philomathique*, qui fut épargnée, eut le mérite de grouper les principaux savants et sut jouer un grand rôle. La révolution finie, son nom fut universellement employé en France pour désigner les sociétés scientifiques.

La *Société Philomathique* des jeunes étudiants de Vilno était donc, comme son nom l'indique, une société scientifique. Par ses idées et ses buts, elle tenait du grand courant français du XVIII^e siècle. Adeptes de la doctrine de l'évolution rationaliste, les Philomathes partent de la critique de la société lithuanienne et forment le projet de l'élever intellectuellement et moralement au niveau de l'idéal moderne. Leur point de départ est la souveraineté de la raison. Le but commun consiste, d'après la formule de Jezowski, président de la Société, à poser les fondements d'une solide instruction en Lithuanie et à tirer de la science tous les avantages pouvant servir au bien du pays ; d'après Mickiewicz, à élever le niveau intellectuel de la

Lithuanie, et, en outre, à propager les principes libéraux, à former l'opinion, à éveiller le sentiment national et l'intérêt pour la cause publique.

L'idéal moral des Philomathes était étroitement lié à la doctrine qu'ils professaient. Très occupés à observer leur milieu, ils critiquaient sa soumission aux préjugés hiérarchiques, son inertie et son peu d'intérêt pour les grandes idées du siècle : ils auraient voulu leurs compatriotes plus disciplinés et plus actifs, moins provinciaux et plus citoyens du monde. C'est toujours Mickiewicz qui est, parmi ses camarades, le plus violent dans la critique et le plus enthousiaste dans la peinture du grand rôle social, réservé à la Société Philomathique. « Sous le poids de la situation politique, l'individualité polonaise a fini par s'abâtardir », s'écrie-t-il. Les grandes idées disparaurent dans la nation dont les membres ont cessé d'être libres citoyens et voient fermées devant eux les carrières politiques. Enfermés dans le cercle de leurs soucis quotidiens, nos compatriotes s'amoindrissent et dégènèrent. Pour les relever de leur abaissement il faudrait leur donner une grande idée et un but de lutte. C'est ce que fait la Société Philomathique, et, ce faisant, elle fait disparaître la race des hommes vils et éveille à la vie celle des hommes forts, fiers et généreux.

Nous avons pris à dessein des citations, des écrits des Philomathes dans l'époque où leur Société était déjà formée et définie et où leur plan de réforme morale et intellectuelle de la Société lithuanienne, joint à celui de sa démocratisation et de sa réforme économique, était bien évident. Au début de la société philomathique, on ne trouve nulle trace d'un tel plan, et pourtant, si naïf qu'il eût pu être alors, il existait certainement. Déjà les premiers statuts (1^{er} octobre 1817) conféraient à la Société naissante un caractère étranger à une simple société scientifique. Un de leurs articles décrétait que les membres se liaient pour toute la vie, et qu'aucun d'eux ne pouvait se croire jamais libre de tout engagement envers la Société, n'importe où il se trouvait.

Au cours de son existence, la Société Philomathique modifia deux fois ses statuts. D'après les premiers (1^{er} octobre 1817), elle ne devait servir, comme la Société Philomathique de Paris, qu'à l'instruction de ses membres ; les seconds, votés neuf mois plus tard (23 juin 1818), parlent déjà de l'accroissement des lumières dans le pays ; les troisièmes enfin (25 juin 1819) répètent la même formule, mais élargissent le programme de la propagande parmi les camarades d'études, en y introduisant le relèvement de leur niveau moral et national.

(1) Cette étude est extraite du magistral ouvrage que M. Stanislas SZPOTANSKI a consacré à MICKIEWICZ, et dont nous recommandons avec instance la lecture (*Adam Mickiewicz et le romantisme*, Paris, Société d'Édition les Belles Lettres, 157, Boulevard Saint-Germain. Prix : 5 fr.)

Liés d'une amitié à toute épreuve par la croyance à un idéal commun, les philomathes travaillaient énergiquement à acquérir l'instruction nécessaire à leur future mission sociale. Les séances avaient lieu chaque semaine et étaient consacrées à la lecture des travaux littéraires ou études scientifiques des membres ; une discussion sur le sujet traité s'engageait ensuite. Chaque membre était tenu à présenter tous les mois un travail, ainsi qu'une note, où étaient spécifiées ses lectures du mois et ses progrès scientifiques. Parmi les travaux présentés, on en remarque beaucoup de littéraires, œuvres originales et traductions du latin et du français, des études historiques, qui étaient des compilations, parfois à base sociologique, des dissertations philosophiques, juridiques ou bien rentrant dans le domaine des sciences exactes.

A côté des travaux individuels, les Philomathes entreprennent des travaux collectifs, comme des traductions de livres reconnus utiles à la culture polonaise, ou comme l'écrit périodique, projeté en 1819 et 1820, et jamais réalisé, qui devait pénétrer partout et mettre le pays entier sous leur influence directe.

Une nécessité du programme des Philomathes était le contact intellectuel ininterrompu avec l'Occident où progressaient les sciences et se forgeaient les idées nouvelles. Être au courant de chaque découverte et de chaque livre paru était en effet leur constante préoccupation. A cet effet, ils se procuraient des catalogues et des revues, s'abonnaient à celles qu'ils ne pouvaient trouver à Vilno, (ils étaient abonnés à la *Bibliothèque Universelle* de Genève et au *Journal des Savants*) et en tiraient tout ce qui pouvait leur donner une idée de l'état de la littérature et des sciences. Ils appliquèrent dans la suite une méthode d'information plus directe à la connaissance de la Lithuanie, de ses ressources, de son commerce, de ses écoles, de l'esprit de ses habitants. Les Philomathes ne se reposaient jamais. Quand ils allaient passer leurs vacances à la campagne, ils se renseignaient sur toutes les particularités du pays, observaient les coutumes de l'habitant, notaient ses chansons ; ils étaient, en un mot, sur la voie des sciences nouvelles, du *Folklore*, de l'ethnographie et de la sociologie.

Stanislas SZPOTAŃSKI.

(A suivre.)

L'Action des Amis de la Pologne

AU MANS.

Un Comité d'Amis de la Pologne est en train de se former au Mans.

L'initiative en a été prise par M. AILLOU, directeur du Comptoir d'Escompte. La présidence en est assumée par le colonel Henri DEBAINS.

Le nouveau Comité, auquel nous souhaitons une heureuse carrière, va donner pour son inauguration une conférence sur la Pologne, au mois de janvier.

A CAEN

Notre bien cher ami le D^r Marcel LÉBOUCHER, qui depuis si longtemps travaille par la parole et par la plume à faire connaître et aimer la Pologne, avait pris, on s'en souvient, l'initiative des magnifiques fêtes franco-polonaises qui ont eu lieu en août à l'Exposition interalliée des anciens combattants à Caen.

Il vient de constituer dans la grande ville normande un Comité d'Amis de la Pologne. Ses collaborateurs l'en ont nommé Président par acclamation.

Il sera secondé par d'éminentes personnalités caennaises, parmi lesquelles, comme conférenciers, Maîtres BESLIER, LANGLOIS et CHAUVREAU et le professeur SOURIAU.

Le Comité de Caen, sur lequel nous fondons toutes sortes d'espoirs avec un Président si sympathique et si actif, est en train d'organiser une série de manifestations.

A NANCY

Un Comité d'Amis de la Pologne s'est constitué à Nancy avec les nombreux polonophiles de cette ville qui doit sa beauté et son importance au prince polonais Stanislas Leszczyński.

Il sera dirigé par M. POIRSON, qui a déjà donné tant de preuves de son dévouement à la cause polonaise. M. Poirson nous rappelle les vers célèbres : « Aux âmes bien nées, — La valeur n'attend pas le nombre des années ». Tout jeune qu'il soit, il a le sens de l'organisation, et la persévérance. Le Comité nancéien est en bonnes mains !

LA SECTION D'ÉTUDES DES AMIS DE LA POLOGNE

Les Amis de la Pologne ont ajouté aux formes déjà si variées de leur activité, une forme nouvelle qui est appelée à rendre bien des services au rapprochement franco-polonais.

Ils ont créé une *Section d'Études* qui conviera, dans des banquets ou des réunions, les personnalités les plus diverses françaises et polonaises, du monde de la presse et de la politique.

Fidèles à leurs principes, les Amis de la Pologne réaliseront sur ce terrain encore l'union sacrée.

La première manifestation de la Section d'Études a été un déjeuner offert, le 26 octobre, dans le cadre élégant du Restaurant du Bœuf à la Mode, renommé d'ailleurs pour sa cuisine,

au Président et au Vice-Président de l'Association : M. Louis MARIN, ministre des Pensions, et M. Robert SÉROT, député, délégué de la France à la Société des Nations.

Près de 80 personnes avaient répondu à l'invitation des Amis de la Pologne. L'Ambassade de Pologne était représentée par M. ARCISZEWSKI, représentant M. Chlapowski en son absence ; M. TARGOWSKI, ministre plénipotentiaire ; M. STARZEWSKI ; M. MOSCICKI ; M. CZAJKOWSKI ; M. FRANKOWSKI ; le Bureau de Presse par M. STEFANSKI ; M. JAKUBISIAK ; M^{lle} RRMISZEWSKA ; M. KUCHARSKI. Parmi les personnalités présentes citons au hasard : M^{mes} DE LA PERRIÈRE ; Irène BRIARES ; MAJEWSKA ; ROUSSEAU ; CHANTERINE ; Jacqueline BERTILLON ; MERLOT ; GRZYBOWSKA ; BRAUMAN ; AUBAC ; BULLIER ; GALICHET ; MM. GROSCLAUDE ; Jacques BAINVILLE ; GAUVAIN ; Albert MALLET ; Yves GUYOT ; LUCAIN ; Georges VALOIS ; Louis RIPAUT ; Gabriel PERRÉUX ; SAUERWEIN ; Victor SNELL ; Louis-Jean FINOT ; DE GIVET ; Roger DARDENNE ; Marcel REY ; Paul KLECZKOWSKI ; Philippe MARCOU ; les députés Louis NICOLLE, PRÉVET, LE CORBEILLER ; Georges BIENAIMÉ ; MERLOT ; WOZNICKI ; Robert CHABRIE ; BŁOCISZEWSKI ; les D^{rs} WIZÉ, DATYNER, PELLEGRIN, VINCENT DU LAURIER, NACHTEL ; HANDELSMAN ; DE BBTTEX ; SEKUTOWICZ ; LEBINSKI ; KOSSECKI ; M^e PALEWSKI ; KOMOROWSKI ; JAZDZEWSKI ; GALICHET ; ROUSSEAU ; Henry BLOUD ; lieutenant COCHAIN, etc...

Quantité de personnes s'étaient excusées : les députés Joseph BARTHÉLEMY, DESJARDINS, FRANÇOIS-PONCET, FLANDIN, SOULIER ; MM. Henri de JOUVENEL, CHAUMBRX, Lucien ROMIER, Paul BOYER, Gabriel BONVALOT, RONDET-SAINT, André CHÉRADAME, Étienne de NALÈCHE, Pierre AUDIAT, etc...

Au dessert, des discours très intéressants furent prononcés. M. Robert SÉROT salua la formation de la nouvelle Section et souligna l'importance prise dans l'Europe nouvelle par la Pologne, qui représente une force morale et matérielle de premier ordre. M. ARCISZEWSKI, ayant rendu hommage à l'œuvre des " Amis de la Pologne ", montra les progrès accomplis par la Pologne au cours de ces derniers temps : « Nous pouvons dire en toute fierté à nos amis et frères français : ayez toute confiance en nous, ayez une confiance toujours croissante. L'époque où nous étions une charge pour la France est passée, nous sommes arrivés à la maturité, l'heure approche, nous en sommes convaincus, où la grande nation française, dans les moments durs qui peuvent encore l'attendre, pourra chercher un appui vigoureux et un renfort effectif non seulement dans nos cœurs mais aussi dans toutes les ressources dont dispose la Nation polonaise.

« Il y a quelques mois, au moment où la France vécut des heures critiques, causées par d'extrêmes difficultés financières, il nous a semblé en Pologne, la propagande allemande y étant pour quelque chose, qu'un sentiment de panique et de défaillance s'emparait de l'opinion française ; nous avons reçu ici des lettres et des télégrammes exprimant une suprême angoisse. Des gens du peuple nous demandaient : que se passe-t-il ? est-ce possible que le beau soleil de France puisse s'assombrir ? Et alors, on nous conviait, nous les Polonais qui sommes ici, à sacrifier toutes nos forces au service de la France. De simples gens disaient : nous ne sommes pas encore riches, nous n'avons pas de sous pour secourir la France, mais nous pouvons lui offrir nos bras et nos muscles robustes, nous pouvons lui donner la force créatrice de toute richesse : le travail. On nous demandait dans des lettres d'inviter le demi-million de Polonais habitant la France à intensifier leur travail dans la mesure du possible, pour associer de cette façon la Pologne à l'œuvre du salut des finances de la France.

Des instructions du Gouvernement qui nous arrivaient à cette époque, nous dictaient des tâches nouvelles. Ces instruc-

tions nous disaient : « remettez au second plan les questions de propagande. Abandonnez-vous sous ce rapport, aux soins de nos amis, qui nous connaissent, qui nous aiment, et qui ont confiance en nous. Tâchez surtout de vous unir dans ces heures d'épreuves à l'opinion française, rappelez-lui constamment que la Pologne est toujours à côté de la France. Appliquez-vous à communiquer à ceux qui commencent à douter, un bon espoir et une force nouvelle. Dévoilez le travail souterrain et destructif des ennemis.

« Les petits nuages qui assombrissaient l'horizon ont passé, la France a retrouvé son équilibre et elle a su, dans un élan victorieux, assurer le succès de la Pologne à Genève. Nous lui en saurons gré.

« La saison de travail et de nouveaux efforts commence. De nouvelles épreuves, peut-être plus dures que les précédentes, nous attendent. On dit que c'est dans les épreuves qu'on reconnaît ses vrais amis. Ceci ne s'adresse pas évidemment aux Amis de la Pologne, qui nous ont apporté déjà tout leur dévouement et l'esprit entier de sacrifice. Nous voulons leur rendre ce qu'ils nous ont donné, nous voulons leur rendre encore davantage et nous le ferons, soyez-en convaincus ! ».

M. le Ministre TARGOWSKI rendit compte de la situation intérieure de la Pologne et prononça un éloge vibrant de la tâche d'assainissement accomplie par le Maréchal Pilsudski.

M. Louis MARIN tint à remercier les nombreux et dévoués Français qui mènent à bien l'œuvre des Amis de la Pologne et « à celle qui les incarne tous, M^{me} Rosa Bailly » Il exalta les vertus de la Nation polonaise et en particulier l'intelligence et le patriotisme de ses femmes.

Ces discours furent accueillis par de véhéments applaudissements.

Un télégramme ainsi conçu fut envoyé à M. MOSCICKI Président de la République polonaise : « La Section d'Études des Amis de la Pologne profite de son déjeuner inaugural pour exprimer les vœux les plus chaleureux des Amis de la Pologne à M. le Président de la République et à la Nation polonaise. »

La réponse à ce télégramme fut envoyée par M. ZALESKI, Ministre des Affaires Étrangères : « Chargé par le Président de la République et par le Gouvernement Polonais, je tiens à remercier très cordialement votre Excellence des vœux que les Amis de la Pologne ont bien voulu transmettre par son aimable entremise ».

Cette fort belle manifestation a été due à l'initiative de M. Stéfane AUBAC et de M^{me} Rosa BAILLY.

Le prochain dîner, qui aura lieu le 25 Novembre, sera offert à M. Paul PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil, Ministre de la Guerre.

A RENNES

Le Comité de Rennes des Amis de la Pologne, un des tout premiers créés, a fêté sa huitième année d'existence en donnant, Dimanche 7 Novembre, dans la salle des fêtes du Lycee, un magnifique concert dû, comme d'habitude, à l'initiative de la grande artiste Hélène Kryzanowska.

La belle virtuose et compositrice était accompagnée cette année par Mme Le TRÉVIDIC, cantatrice, premier prix du Conservatoire de Rennes ; Mlle Jeanne LAMOUR, violoniste, prix d'honneur du Conservatoire de Rennes, Professeur diplômé de l'Etat, et Mme G... accompagnatrice.

Relevons au programme la sonate pour piano et violon d'Hélène Kryzanowska, une nouvelle mazour de la même, des pages de Chopin, Rozycki, Poldowski, etc...

Le public, qui était venu en foule, acclama les excellents artistes et la presse, à l'unanimité, déclara splendide ce concert franco-polonais.

Hélène KRYZANOWSKA a grandement mérité de la France et de la Pologne, pour son action si féconde et si persévérante. Il y a longtemps que nous n'en sommes plus à compter les concerts de haute tenue qu'elle prodigue à travers la France. Qui a fait plus qu'elle pour répandre chez nous la connaissance de la musique polonaise ?

A LA SORBONNE

Les Amis de la Pologne ont repris le cycle de leurs conférences dans la savante enceinte de la Sorbonne.

La série 1926-1927 a été inaugurée par Mme Suzanne RABSKA, qui nous a parlé de l'amour des livres en Pologne.

On sait que Mme Rabska est la fille d'un célèbre historien polonais. Alexandre Kraushar. Elle-même, très instruite, d'un esprit des plus distingué, est un écrivain fort goûté. Elle a donné plusieurs volumes : *L'Enfant de la Guerre* (roman); *A ma Mère*; *La magie du Livre* (recueils de sonnets), etc. Elle a fait pénétrer en Pologne, par ses excellentes traductions les œuvres d'Henri de Régnier, de la Comtesse de Noailles, d'Emile Verhaeren. Le grand quotidien : Kurjer Warszawski, lui a confié sa critique littéraire.

Sa conférence fut des plus attrayantes; elle était illustrée de fort originales projections représentant d'antiques reliures, des ex-libris, des bibliophiles, etc... Les Polonais ont un goût si vivace pour les choses de l'esprit que c'est en somme l'histoire de la Pologne que nous avons retrouvée à la fois sur l'écran et dans les paroles de la conférencière, paroles d'un français très châtié et prononcées d'une voix claire et harmonieuse.

Mme Rabska retraça l'histoire des bibliothèques polonaises du Moyen-Age jusqu'à nos jours, avec les duels et les procès que suscitèrent les passions bibliophiliques, la prospérité de certaines collections comme celle des Zaluski, le vandalisme des Suédois ou des Russes dont elles furent victimes, leur reconstitution à l'heure actuelle.

Les applaudissements de la nombreuse assistance remercièrent Mme Rabska d'avoir si heureusement inauguré la série de nos études polonaises.

A DANTZIG

La Macierz Szkolna de Dantzig a reçu des « Amis de la Pologne », en réponse à l'appel qu'elle leur a fait adresser, une somme de 500 francs.

Sans doute cette somme, traduite en gulden dantzigois, représente-t-elle une aide matérielle assez mince. Mais elle

est un gage de sympathie, auquel nos amis polonais ont été des plus sensibles.

Les Français, amis de la Pologne, éprouvent en effet le plus vif intérêt pour la noble Société qui a tant fait pour préserver de la russification l'âme des Polonais et qui protège maintenant les Polonais de Dantzig contre les œuvres de germanisation.

L'AMPOL

Notre Bureau de Presse régionale « Ampol » a repris toute son activité, un peu ralentie par les vacances.

Son Directeur, M. Henri de Montfort, a recueilli maints renseignements au cours de la tournée qu'il vient de faire dans les principales villes polonaises, et il en fera bénéficier nos correspondants.

Rappelons à tous ceux qui voudront nous aider à faire passer dans la presse régionale ou étrangère des informations exactes sur les questions polonaises, que le service de l'Ampol leur sera accordé à titre absolument gracieux, sur simple demande.

Les plus récents communiqués de l'Ampol ont porté sur :

Le développement des exportations de la Haute-Silésie.

Les confidences d'un terroriste ukrainien.

La création de la marine marchande polonaise.

L'orientation anti-polonaise du nouveau Sénat Dantzigois.

La réduction progressive du budget de la guerre en Pologne.

Les relations aériennes entre la Pologne et le Danemark, etc..



L'Agence LUBIN

36, Boulevard Haussmann (Métro : Chaussée d'Antin).

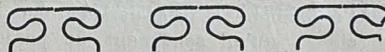
Créée en 1874

vous annonce qu'elle a organisé un Service spécial pour
les VOYAGES EN POLOGNE

aux meilleures conditions.

50 années d'expériences — 50 années de succès.

5-5



Cours de Polonais

Pratiques et Gratuits

Les personnes désireuses de suivre les cours de langue polonaise organisés par les AMIS DE LA POLOGNE sont priés de se faire inscrire 16, rue de l'Abbé de l'Épée, Paris, V^e (Téléphone Gobelins 62-10), avant le 5 décembre.

AVIS

Le réabonnement à la Revue des « Amis de la Pologne » peut s'effectuer par chèques postaux, au compte n° 880-96 Paris (Les Amis de la Pologne, 16, rue de l'Abbé de l'Épée, Paris-5^e).

Les adhérents dont l'abonnement est expiré sont instamment priés de nous envoyer **5 francs**, sinon, de nous retourner le numéro de la Revue.

ADRESSES DE RENNES

POMMADE ARDAGH
Contre les ENGELURES
Pharmacie POIRIER, rue Chalais.

M. BOSSARD-BONNEL

Collections d'Instruments et Archets anciens.

Correspondant d'Erard, Pleyel et Gaveau.

3, Rue Nationale

TÉLÉPHONE : 3.09

Imprimerie Fr. SIMON

38 — Boulevard Laënnec — 38

Maison fondée en 1631

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE
GRAVURE — RELIURE

Tous travaux pour Commerce,
Industrie, Administrations,
Sciences, Lettres.

A LA VILLE DE REIMS

OPTIQUE MÉDICALE

Exécution des ordonnances
des Docteurs Oculistes
Réparations en tous genres

— (Prix Modérés) —

PATRON, 9, Rue Chalais

MAISON
DES

100.000

BONBONS

1, Rue de l'Horloge, 1

Les Kalinettes Rennaises

Les Billettes de Rennes

Délicieuses Spécialités.

DEWACHTER

Confections pour Hommes

Jeunes gens et Enfants

9, Place du Palais, 9

Téléphone : 1-08.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

PLIHON & HOMMAY

Littérature Générale
Droit, Sciences, Médecine
LIVRES DE LUXE

Editions Anciennes

5, rue Motte-Fablet, 5

Louis CARRÉ-MAURY

Achète des Tapisseries Anciennes

PARIS, 219, Faubourg St-Honoré.

TÉLÉ. : ÉLYSÉES 10-20.

Faites installer votre CHAUFFAGE central
chez **PIOGÉ-BIAGGI**
14-16, Rue de la Monnaie, 14-16.

GEBETHNER & WOLFF

Librairie Franco-Polonaise et Etrangère.

PARIS (VI^e) — 123, Boulevard Saint-Germain. — Téléphone : Fleurus. 11-69.

Livres, journaux français, polonais et étrangers.

Spécialisation : Romans, littérature de voyages, guides, cartes, plans ;
Dictionnaires et manuels de toutes langues.

LES AMIS DE LA POLOGNE

Président : M. Louis MARIN, Ministre des Pensions; *Vice-Prés.* : M. Robert SÉROT, député; *Secrétaire Générale* : Mme Rosa BAILLY; *Trés. Gén.* : D^r VINCENT du LAURIER; *Déleg. gén.* : Mlle Hélène KRYZANOWSKA, Comtesse SEKOWSKA; M. Henri de MONTFORT; M. CUGUILLIÈRE.

Comités Régionaux

- VERSAILLES. — *Président* : Général EON.
- RENNES. — *Président* : M. COLLAS, professeur à la Faculté des Lettres; *Secrétaire Générale* : Mlle Hélène KRYZANOWSKA, Professeur au Conservatoire.
- NANTES. — *Président* : M. LYNIER, Président de la Société de Géographie.
- LAVAL. — *Président* : M. Ch. DUCHEMIN, conseiller général; *Secrétaire Générale* : Mlle POUGET.
- SOISSONS. — *Président* : M. MARQUIGNY, Député, Maire; *Secrétaire Générale* : Mlle WYSZLAWSKA, Directrice du Collège *Trésorier* : M. Paul Le TELLIER.
- MULHOUSE. — *Président* : M^e STOULS, Notaire; *Secrétaire Générale* : Mlle LÉVY, agrégée d'histoire; *Trésorier* : M. WIERNBERGER.
- COLMAR. — *Président* : M. BONFILS-LAPOUZADE, Président de Cour d'Appel; *Vice-Président* : M^e FEHNER, Avocat; *Secrétaires* : M. DIETRICH; Mlle Alice STEGER, Professeur; *Trésorier* : M. SCHARDLIN, Juge au Tribunal.
- STRASBOURG. — *Président* : M. CARRÉ DE MALBERG, Président du Tribunal; *Vice-Présidents* : MM. FENNEBRESQUE, HAUC, *Secrétaire Général* de la Chambre de Commerce; Hubert GILLOT, Professeur à la Faculté des Lettres; *Secrétaire Générale* : Mme GILLOT; *Trésorier* : M. WRINGER.
- METZ. — *Président* : M^e PLASSIARD, bâtonnier; *Vice-Présidents* : MM. PINON, Vice-Président du Tribunal; PREVEL, ancien Maire; *Secrétaire Général* : M. LAMARQUE D'ARROUZAT, Juge d'Instruction; *Secrétaire* : M. FRISMAN, Greffier en chef; *Trésorier* : M. RENAULD, Banquier.
- MARSEILLE. — *Président* : Général de TOURNADRE; *Vice-Président* : M. ALLEC; *Secrétaire Général* : M. Henri GACHON; *Secrétaire* : M^e SAUVAIRE-JOURDAN.
- TOULON. — *Président* : Général CASTAING, Président de l'Académie du Var; *Vice-Présidents* : MM. FLEURET DE STE-ANNE; Colonel FABRE; Mme de MORTEMART DE BOISSE; *Secrétaire Général* : M. GIRAUD, Professeur Honoraire; *Secrétaire* : Mlle Y. GIRAUD; *Trésorier* : M. SLIZEWICZ, Directeur de la Banque de Provence.
- MONTPELLIER. — *Président* : M^e CHAMAYOU, ancien Bâtonnier; *Vice-Présidents* : MM. VIDEL, Professeur à la Faculté de Médecine; BLANCHARD, Professeur à la Faculté des Lettres; *Secrétaire Général* : Colonel COQUINET; *Trésorier* : Commandant BORD.
- ARLES. — *Président* : M. LIEUTAUD, Président du Syndicat d'Initiative.
- AVIGNON. — *Président* : M. POINET, Ingénieur; *Secrétaire Général* : D^r GODLEWSKI.
- ALGÈRE. — *Présid.* : M. Rozée, Consul de Pologne; *Vice-Prés.* : Mlle CWIK, Professeur Honoraire d'École Normale; M^e GORSKI, Avocat à la Cour d'Appel; *Trésorier* : M. ROBIN.
- ALBI. — *Président* : M. JARRIGE, Directeur des Mines; *Secrétaire Général* : M. PÉRIÈRES, Inspecteur Primaire; *Trésorier* : M. LEVIEUX, Directeur d'École.
- BESANÇON. — *Président* : M. VILLAT, Professeur à la Faculté des Lettres.
- COGNAC. — *Président* : M. Georges MENIER, Maire; *Secrétaire Générale* : Mlle J. PINGAUD, Professeur.
- BEZIERS. — *Pr.* : D^r VABRE; *Vice-Pr.* : Mme la Directrice du Collège; M. BALDY; *St^e* : Mlle TUROT, Professeur agrégée.
- ST-OMER. — *Président* : M. ADRIAN, Proviseur du Lycée; *Secrétaire* : M. DELIGNY, Professeur; *Trésorier* : M. DUPONT, professeur au Lycée.
- CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Comité des Ardennes) — *Président* : Général de WIGNACOURT; *Vice-Présidents* : MM. DACREMONT, Avocat; LAMBERT; *Secrétaire* : M. DELAHAYE, Proviseur; *Trésorier* : M. BOHRER.
- LE HAVRE. — *Président* : Amiral DIDELOT; *Vice-Présidents* : MM. A. DUBOSC, Césaire Le GRAND, Proviseur; *Secrétaire Général* : M. LIEURY; *Trésorier* : M. CHALET.
- ST-LO. — *Président* : M. FUSTER, Inspecteur d'Académie; *Vice-Président* : M. GAILLARDON, Inspecteur d'Enseignement primaire; *Secrétaire Générale* : Mlle G. GAILLARDON.
- CHALONS-SUR-MARNE. — *Vice-Président* : M. Marc MILLET, V. P. du Conseil de Préfecture; *Secrétaire Général* : M. BERLAND, Archiviste départemental; *Délégué* : M. Victor GIMONET, Secrétaire de l'École des Arts et Métiers; *Trésorier* : M. ROYER.
- SELESTADT. — *Président* : M. DORLAN, Conseiller à la Cour.
- ANGERS. — *Président* : M. le D^r BOCQUEL; *Vice-Présidents* : M. KOSZUL, M. le chanoine URSEAU; *Secrét. Gén.* : M. J. MOISAN
- LUNÉL. — *Secrét. Gén.* : M. Louis ABRIQ; *Trés.* : M. DUCAILAR.
- TROYES. — *Prés.* : M. de MONTGOLFIER, Industriel; *Vice-Prés.* : M. GRIS, libraire; *Sec. Gén.* : M. LAURENT-NIWINSKI; *Trés.* : M. GARNIER, Ingénieur.
- CHATEAURoux. — *Présidente* : Mme LEHONCHO; *Secrétaire Générale* : Mlle M. STROWSKA, Professeur au Collège.
- MAURIAC. — *Président* : M. REYT, négociant; *Sec. gén.* : M^e LAMOUROUX; *Trésorier* : M. GORDIER, professeur; M. TOURTOULOU.
- POITIERS. — *Prés.* : M. AUDINET, professeur à la Faculté de Droit; *Vice-Prés.* : MM. CAILLAND, Négociant, de LABRIOLLE, professeur à la Faculté des Lettres; *Secr.* : M. SOUTY; *Trés.* : Commandant GULLEMINOT; *Délégué* : D^r JABLONSKI.
- CHATELLERAULT. — *Président* : M. GARRON-ZIEGLER; *Vice-Président* : M. BARILLOT, professeur.
- TOULOUSE. — *Président* : M. CAMICHEL, Directeur de l'Institut Electrotechnique; *Sec. gén.* : Marquis de NADVAL.
- BORDEAUX. — *Prés.* : M. CAMENA D'ALMEIDA; *Sec. Gén.* : M^e LIVERNE; *Trés.* : M. GADEN.
- AUTUN. — *Président* : M. Paul CAZIN; *Secrétaire Général* : M^e LIMAL.
- COMITÉ DU QUARTIER LATIN. — *Présidente* : Mlle de la CHASSAGNE; *Secrétaires* : MM. BÉRIDOT-BOURELLE; BLANC; *Trésorier* : M. TRAYER; *Trésorier adjoint* : M. DUCLUZEAU; *Délégué* : M. KRAMACZYK.
- COMITÉ D'ACTION SCOLAIRE. — *Président* : M. NOUVEL, Préfet des Etudes à Ste-Barbe; *Vice-Présidents* : M. DURAND, (St-Louis); M. HUREY, Instituteur; *Secrét. Gén.* : Mlle POLLET (Fénelon); *Trés.* : M. TRESSE (Buffon); *Délégués* : M. VERNIER, Mlle PIEDZICKA.
- LES FRÈRES D'ARMES FRANCO-POLONAIS, *Directeurs* : MM. TIJOU, R. CHRÉTIEN

Groupes Régionaux

BOURG; MACON; M. DUHAIN; BARCELONNETTE, M. CAIRE; EMBRUN; BRIANÇON, M. SÉCLÉT, Principal; LA ROCHELLE, D^r DROUDINEAU; CHERBOURG; ST-SERVAN, Mme BRILLOT; NIMES, Mlles REBOUL et VERRIEUX; NOGENT: M. LEJOUR; BETHUNE; COMMERCY; ROCHEFORT; LE CREUSOT: M. MYARD; CARCASSONNE, M. ROUGÉ, négociant; ALAIS, Mlle GUÉRIN, Professeur; SAUMUR; CHOLET, M. POURRIAS organiste; AURILLAC, M. Louis FARGES, ancien député; FIGEAC; MONTCEAU-LES-MINES; ARRAS, M. MONORY, etc.

Le Gérant: V. SIMON.

Imp. Fr. SIMON, Rennes.

EDMOND GOGOLEWSKI
11, ALLÉE DES CHÊNES
37.07.11 - 62820 LIBERCOURT